

Vers une baisse sensible des levées de fonds Tax shelter en 2016

Dopé par une nouvelle loi plus simple et plus transparente, le Tax shelter audiovisuel avait connu une année record en 2015. En 2016, le soufflé est un peu retombé. Voici pourquoi.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Après une année 2015 marquée par des montants records récoltés, grâce à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, plus simple et plus transparente, les sociétés actives dans la levée de fonds Tax shelter (système d'immunisation fiscale pour les sociétés qui investissent une partie de leur bénéfice imposable dans l'audiovisuel) ont bouclé 2016 sur un bilan mitigé.

Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, mais il semble acquis que l'on n'atteindra pas les 178 millions d'euros de fonds levés en 2015. Plusieurs sociétés intermédiaires ont en effet récolté moins d'argent en 2016. C'est le cas des principaux acteurs du marché: le leader Ufund, BNP Paribas Fortis Film Finance et Casa Kafka Pictures, la filiale de la RTBF. Le premier a récolté 35 millions d'euros contre 42 un an plus tôt (pour 40 projets financés). Le deuxième, 15 millions contre 36 (32 projets financés) et le troisième 18,2 (contre 24,9 millions en 2015) affectés à 61 projets.

Un recul étonnant

Ce recul sensible est plutôt étonnant alors que, selon les professionnels du secteur, l'intérêt des investisseurs pour le Tax shelter ne faiblit pas grâce à la simplicité de la loi qui en a fait un produit financier comme un autre au rendement très intéressant (environ 10%).

L'explication est multiple. D'abord, la loi impose des plafonds limitant les montants qu'une société

peut investir. Ensuite, on assiste, selon certains, à une baisse du nombre de projets à financer, essentiellement des coproductions internationales. «2015 était un peu une année hors normes», note Yves Debatty, CEO de Ufund. C'était l'année d'entrée en vigueur de la nouvelle loi. L'argent abondait et beaucoup de producteurs en ont profité pour lever des fonds et concrétiser leurs projets en 2016.», Guy Pollentier, directeur de BNP Paribas Fortis Film Finance, ne dit pas autre chose. «L'ancienne loi avait rendu le marché incertain, beaucoup de producteurs ont donc attendu 2015 et la nouvelle loi pour financer des projets lancés bien plus tôt.» Bref, 2015 était atypique, en 2016 le soufflé est retombé.

«Le marché s'est inversé, explique Isabelle Molhant, CEO de Casa Kafka Pictures, il y a aujourd'hui un déséqui-

libre entre l'offre de projets audiovisuels, qui est en baisse, et la demande des investisseurs qui reste forte.» Faute de projets, BNP Paribas Fortis Film Finance a ainsi arrêté ses levées de fonds anticipativement: «C'est dommage car le gros des levées de fonds se fait en fin d'année quand les entreprises ont une meilleure visibilité sur leurs bénéfices, si nous l'avions voulu, nous aurions pu récolter beaucoup plus d'argent», assure Guy Pollentier.

Crédit d'impôt et Brexit

Pour expliquer la baisse du nombre de projets, d'aucuns pointent aussi la hausse de 20 à 30% du crédit d'impôt, l'incitant fiscal français qui a rendu la Belgique moins attractive pour les producteurs de l'Hexagone. «La Belgique est le partenaire principal de la France, pointe Isabelle Molhant, or la France s'était fixée comme objectif de rapatrier en 2016 250 millions d'euros de dépenses faites par ses producteurs à l'étranger. Fin septembre, 400 millions étaient déjà revenus!» Résultat: une baisse des coproductions

franco-belges. Il y a aussi l'impact du Brexit et la dévaluation de la livre qui a rendu l'euro plus cher pour les producteurs britanniques qui veulent venir tourner en Belgique. C'est une des explications avancées par BNP Paribas Fortis Film Finance pour justifier son recul.

Et puis, il se dit que le Service de contrôle instauré dans le cadre de la nouvelle loi serait particulièrement pointilleux dans l'acceptation des dépenses éligibles au Tax Shelter.

Ceci dit le monde n'est pas logé à la même enseigne. Au contraire. Certaines structures ont bien progressé, comme Scope Invest, Taxshelter.be et Belga Films Fund. Cette dernière a même connu une croissance de 115% et levé 15 millions, dont 6 rien que pour un seul film («Koursk»), coproduit avec Luc Beson. C'est entre autres le résultat de son récent partenariat avec la banque CBC. «C'est surtout le fruit d'un gros travail pour attirer les tournages en Belgique», indique son CEO Fabrice Delville, notre produit est ul-

tra-sécurisé et nous bénéficions de notre présence dans les différents métiers du cinéma; en outre les 2/3 de nos investisseurs en 2016 n'avaient jamais réalisé d'opérations Tax shelter», ajoute-t-il.

Croissance de 25% aussi pour Taxshelter.be qui a levé 16 millions, affectés à 76 projets audiovisuels. «Il n'y a pas moins de projets à financer, estime son patron, Alexandre Wittamer. Au contraire, avec entre autres, le lancement du fonds régional Screen Brussels, l'offre ne faiblit pas. Grâce à notre partenariat avec ING nous travaillons aussi beaucoup avec les producteurs flamands. Nous veillons également à lisser les levées de fonds sur l'année afin de servir tous les investisseurs et d'éviter l'engorgement de fin d'année.»

Les intermédiaires en Tax shelter adaptent également leur stratégie: «En raison de hausse du crédit d'impôt,

il y a moins de coproductions avec la France, nous nous sommes donc tournés vers d'autres marchés comme l'Espagne et les pays scandinaves», observe Geneviève Lemal, CEO de Scope Invest, ce qui explique notamment notre

croissance de 16 à 18 millions l'an dernier.» De son côté, Taxshelter.be s'est tourné vers l'Irlande, l'Allemagne et le Luxembourg, tandis que Ufund mise sur des coproductions avec le Canada, la Finlande et l'Estonie.

Arts de la scène

«Les chiffres de 2016 collent mieux à la réalité du marché qui devrait atteindre dans son rythme de croisière les 150 millions d'euros par an», conclut Yves Debatty. Il faudra y ajouter les millions attendus dans le cadre de l'extension de la loi Tax shelter aux arts de la scène qui devrait entrer en vigueur en février. De quoi compenser en partie la baisse des levées de fonds dans l'audiovisuel, et donc satisfaire les investisseurs.

Les professionnels du secteur ne s'attendent toutefois pas à des montants aussi importants que pour l'audiovisuel, les productions scéniques étant moins gourmandes en liquidités. Chez Ufund on estime qu'entre 10 et 20 millions pourraient être levés à cette fin dès cette année.

117 millions €

Les principales sociétés de levées de fonds Tax shelter sondées ont récolté 117 millions d'euros 2016, une vingtaine de moins qu'en 2015